

**Comité international de normalisation sur la biodiversité (ISO TC/331)**

**LE BNQ MET EN PLACE UN COMITÉ  
PARALLÈLE CANADIEN SUR LA BIODIVERSITÉ**

**Montréal, le 15 décembre 2022** – Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a été mandaté par le Conseil canadien des normes (CCN) pour assurer la gestion du comité parallèle canadien du comité international de normalisation sur la biodiversité ISO TC/331. La mise en place de ce comité par le BNQ permet de porter les voix du Canada et du Québec au cœur de ce chantier international ainsi que de prendre activement part à l'effort collectif visant la restauration et la préservation de la biodiversité.

Le Canada sera donc l'un des 37 pays participant au comité international de normalisation ISO/TC 331 sur la biodiversité créé en 2020 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Les différentes parties prenantes qui composent le comité parallèle canadien travaillera à définir la position canadienne, par consensus, et à la défendre lors des négociations internationales au sein des travaux du comité ISO.

Convaincu de l'importance de la participation du Canada aux travaux de l'ISO, le BNQ a fait des représentations en 2021 auprès du CCN pour obtenir la responsabilité d'assurer la gestion du comité parallèle canadien sur la biodiversité.

« C'est une excellente nouvelle que le Canada et le Québec aient voix au chapitre pour l'élaboration de normes internationales de l'ISO sur une question aussi fondamentale que la restauration et la préservation de la biodiversité, alors que se déroule la COP15 à Montréal. Le BNQ est fier d'être à l'origine de cette démarche, et je tiens à remercier MM. Diego Creimer et Jean-Michel DeVink, Ph. D., respectivement président et vice-président du comité parallèle canadien sur la biodiversité ISO TC/331 pour leur implication, et dont les nominations permettent au comité de prendre part dès maintenant aux travaux ainsi que de suivre, commenter et influencer les projets et propositions de normalisation du comité international. »

Julie Conseiller, directrice du BNQ.

« La vision stratégique et la feuille de route mondiale pour la biodiversité doivent avoir des bases solides et la normalisation a un rôle fondamental à jouer dans l'atteinte des objectifs fixés. Les travaux du comité ISO/TC 331 visent à assurer la préservation à long terme de la biodiversité à l'aide d'une combinaison d'exigences, de principes et d'outils, et ce, dans une approche globale, rassembleuse et holistique. Le BNQ est un de nos partenaires de longue date et nous sommes heureux qu'il dirige le comité parallèle canadien sur la biodiversité afin que le Canada soit représenté à l'international. »

Chantal Guay, directrice générale du CCN

« Au moment où la communauté scientifique s'entend pour dire qu'on assiste à la sixième extinction de masse, le déclin de la biodiversité ne peut être ignoré dans aucun champ d'activité; il doit être compris et internalisé dans toutes nos décisions. Le développement de normes industrielles sur la biodiversité peut contribuer à renverser cette tendance dangereuse. »

Diego Creimer, directeur Finance et Biodiversité, Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP Québec).

« Alors que nous sommes confrontés aux réalités du changement climatique et à la demande croissante en ressources essentielles, le besoin de conservation de la biodiversité au Canada et dans le monde n'a jamais été aussi grand. Qu'il s'agisse de conserver certains des espaces sauvages ou de restaurer des paysages pour alléger notre empreinte et soutenir une plus grande biodiversité, l'élaboration de normes sur la biodiversité sera essentielle pour guider nos efforts. »

Jean-Michel DeVink, Ph D., Directeur national de planification en conservation, Canards Illimités Canada

### **Des normes pour préserver la biodiversité**

Comme elles servent à créer de la connaissance sur les meilleures façons de faire, les normes sont de puissants outils pouvant contribuer à ce vaste chantier pour la préservation de la biodiversité. C'est pour cette raison que l'ISO a mis en place un **comité technique chargé d'élaborer les normes internationales** qui permettront d'offrir aux organisations les meilleures pratiques pour intégrer les différents enjeux de biodiversité dans leurs stratégies, leurs prises de décisions et leurs actions.

Afin d'assurer la représentativité du Québec au sein du comité canadien et de faire valoir l'expertise québécoise, le BNQ instaurera une Table de concertation pour réunir les différentes parties concernées par la préservation de la biodiversité au Québec dès le début de l'année 2023.

### **À propos du BNQ**

Le BNQ, une unité d'affaires d'Investissement Québec, est l'organisme de référence pour les normes et la certification au Québec. Il développe des normes consensuelles et des protocoles de certification en conformité avec les règles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le BNQ est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN).

Pour plus d'information sur le BNQ : [bnq.qc.ca](http://bnq.qc.ca)

Renseignements :

Alexandrine Huot  
Bureau de normalisation du Québec  
[alexandrine.huot@bnq.qc.ca](mailto:alexandrine.huot@bnq.qc.ca)